Le contrat de travail

Cette formation en droit social est assurée par l'organisme de formation CARRIERES ET ENTREPRISES.

Le programme

Présentation du contenu de la formation
Tour de table des participants : après s'être présenté, chaque participant exprimera ses attentes vis-à-vis de la formation et les conditions de mise en pratique des acquis.

- **CONCLURE UN CONTRAT DE TRAVAIL : MODE D'EMPLOI**
  - ⇨ Focus sur les éléments constitutifs du contrat de travail : prestation de travail, rémunération, lien de subordination juridique
  - ⇨ Comment identifier un contrat de travail ? Distinction avec les contrats voisins : sous-traitance, portage salarial, stage, autoentreprise, contrat de mandat…
- **CHOISIR LE CONTRAT DE TRAVAIL : SOUPLESSES, CONTRAINTES ET RISQUES DE CHAQUE CONTRAT**
  - ⇨ Le choix du contrat de travail : comparatif des différents contrats (CDI, CDD, contrats aidés, temps partiel, …).
- **REDIGER LE CONTRAT DE TRAVAIL : SECURISER LES PRATIQUES ET EVITER LES ECUEILS**
  - ⇨ Les clauses essentielles du contrat de travail : durée du travail et rémunération, lieu de travail, qualification… savoir identifier les points de vigilance dans la rédaction du contrat (jeu des erreurs)
  - ⇨ Les clauses facultatives du contrat de travail (période d'essai, non concurrence, dédit formation, mobilité, etc…) : Comment les rédiger dans le respect des règles légales et conventionnelles? identifier les points de vigilance (cas pratique : rédaction d'une clause de non concurrence).
  - ⇨ Les clauses prohibées du contrat de travail : clause d'indexation de la rémunération, clause instituant une sanction pécuniaire…
- **CONCLURE ET GERER LE CDD : SE PREMUNIR DES RISQUES DE REQUALIFICATION**
  - ⇨ Règles générales entourant la rédaction du CDD : écrit, mentions obligatoires, …
  - ⇨ Utiliser les motifs de recours et les durées en toute sécurité : les différents motifs, le renouvellement et la succession de CDD (cas pratiques fondés sur des cas réels)
- **CONCLURE ET GERER LE CONTRAT DE TRAVAIL A TEMPS PARTIEL**
  - ⇨ Point sur les nouvelles règles applicables en matière de durée du travail des travailleurs à temps partiel (loi sur la sécurisation de l'emploi)
  - ⇨ Insérer les clauses obligatoires : répartition de la durée du travail, modification du temps de travail, heures complémentaires,…
  - ⇨ Gérer le temps partiel afin d'éviter les risques de requalification à temps complet
- **MODIFIER LE CONTRAT DE TRAVAIL : REDIGER DES AVENANTS EN TOUTE SECURITE JURIDIQUE**
  - ⇨ La modification du contrat de travail : distinction changement des conditions de travail et modification du contrat. Quand et Comment modifier le contrat de travail ? Quelles conséquences ?
  - ⇨ Modifier le lieu de travail, la qualification, la rémunération et la durée du travail
  - ⇨ Respecter les procédures et réagir face au refus d'un salarié.

Les objectifs

- Maîtriser les connaissances juridiques indispensables en droit du travail pour rédiger un contrat de travail et ses avenants
- Sécuriser les contrats de travail et leurs avenants
- Mesurer les risques, souplesses et contraintes du contrat de travail
- Conclure le contrat le plus adapté.

A qui s'adresse cette formation

Dirigeant de TPE/PME
Personne en charge de la gestion des ressources humaines au sein d'une TPE/PME

Les prérequis

Expérience de 6 mois dans la vie professionnelle

Les méthodes et supports pédagogiques

- Alternance d'apports de connaissance, d'études de cas réels et d'échanges basés sur le vécu des participants afin de faciliter le transfert des savoirs au retour dans l'entreprise.
- Exercices pratiques, QCM, jeu des erreurs.
- Recherche d'interactivité et de partage d'expériences pour accompagner la dimension théorique du sujet. Livrets de synthèse.

L'évaluation mise en œuvre et le suivi

- QCM en début d'action de formation
- QCM en fin de formation pour mesurer les acquis.

Durée	Participation (€/TTC)
2 jours (14 heures en présentiel)	46 €

Profil général des formateur(s)

- **Laurie Marchand,** – 34 ans – Master 2 en droit du travail - Juriste en droit social – expérience de 8 ans dans le métier – expérience de 2 ans dans la formation.

Dates et Villes

Anglet (64)

- 16 et 17 novembre 2015
- 13 et 14 juin 2016

Localisation géographique et moyens de transport : 41 av d'Espagne à Anglet – 3 kms de la gare de Biarritz, bus urbains ligne C ou 14.

Pour plus d'informations *(Référence : TPE1DTF02)*

- **Contact formation** : CARRIERES ET ENTREPRISES, Axelle MINVILLE, 06 10 43 13 80
- **Contact inscription** : AGEFOS PME, Aurore BALLET, 05 57 77 34 84